

Gouaix à travers les *Mémoires* de Claude Haton¹, 1555-1582.

Les citations précises du texte sont en italique, l'orthographe modernisée, sinon nous résumons le texte d'Haton.

année 1555 : le Suffragant convoque à Gouaix les prêtres des paroisses environnantes, il s'agit de « *Philippe Musnier, évêque de Philadelphie²* », envoyé par l'archevêque de Sens (dans le cadre d'une enquête menée dans tout le diocèse). Sont convoquées les « *paroisses de Sourduin, du Mériot, de Melz, Hermé, Chalaudre-la-Petite, Poigny, Sainte-Colombe, Soisy, Chalmaison, Les Ormes, Paroy, Lizines et Lourps [...] sur les neuf heures du matin, processionnairement, tous les prêtres des dites paroisses, revêtus de leurs surplis, avec la croix et l'eau bénite, allèrent chercher M. le Suffragant pour venir à la messe qu'il chanta en son pontificat* »

On demande ensuite à chaque prêtre un examen et commentaire des « *statuts et préceptes synodaux* », puis c'est le déjeuner, avec défense de partir de Gouaix. Ensuite le greffier enregistre les témoignages des marguilliers et des paroissiens sur leurs prêtres, certains sont condamnés à l'amende, d'autres emprisonnés. Cette visite obéit à deux motifs : s'informer s'il n'y a pas parmi les curés des « *hérétiques luthériens* », punir les prêtres « *dissolus et corrompus par les mauvaises moeurs.* »

Quant au Suffragant Philippe Musnier il est ainsi présenté : « *ledit évêque de Philadelphie tenait une merveilleuse et orgueilleuse contenance pour sa vocation, qui fut cause de donner scandale à plusieurs, car il respectait peu les ecclésiastiques, et principalement les anciens, avec lesquels il parlait d'une si grande hauteur qu'il semblait quasi mieux être tigre ou homme barbare que prélat chrétien.* »³

année 1562⁴ : Gouaix est compté parmi les « *bourgs fermés de fossés et murailles des environs de Provins* », au même titre que Melz, Sognolles, Thénisy, Vimpelles et Luisetaines⁵.

année 1567 : en octobre « *environ une heure après midi* » les Huguenots entrent sans difficulté dans le village de Gouaix, bien que les habitants aient été prévenus de leur approche. Sitôt arrivés ils cherchent les gens d'église, qui leur échappent mais ne peuvent sauver leurs biens, ainsi Messire Nicole Chancenez « *y perdit plus de cent cinquante écus en meubles comme en linge, étain, bois, fagots, blé, grain et vin, et ne demeura en son logis que les parois* ». L'église est « *saccagée et pillée et démolie par le dedans, les ornements emportés, les livres déchirés, les images⁶ et verrières toutes rompues et brisées.* » Un prêtre nommé Messire Jehan Dargent n'échappe à la mort qu'en changeant de vêtements et « *contrefaisant le vacher, chassait les vaches devant lui.* » Les Huguenots ne couchent qu'une nuit à Gouaix et se dirigent ensuite vers la Croix-en-Brie en passant par Septveilles-le-Bas et St-Loup-de-Naud. « *Ils pouvaient être en nombre environ quinze cents* ».⁷

D'autres Huguenots, après avoir saccagé les environs de Sens, notamment l'abbaye Sainte-

1 Claude Haton (ca 1535-1605), prêtre à Provins et au Mériot, fréquenta la Cour et rédigea des mémoires couvrant la période 1553-1582. Soucieux du détail et pleins de verve, ils constituent, en dépit de leur partialité, un incomparable témoignage sur la vie quotidienne dans le Provinois au seizième siècle et sur les événements tragiques qui marquent la période troublée des Guerres de Religion.

Ses *Mémoires* ont été publiés à l'instigation et avec l'aide de la Société d'Histoire et d'Archéologie de l'Arrondissement de Provins, par les Editions du Comité des travaux historiques et scientifiques (CTHS), en quatre volumes, de 2002 à 2007.

2 Philadelphie, diocèse de Jordanie.

3 *Mémoires* de Claude Haton, édition du CTHS, tome 1, Paris, 2001, année 1555, § 19 à 25.

4 1562 marque le début des huit guerres civiles qu'on va réunir sous le nom de Guerres de Religion. Entrecoupées de trêves fragiles pendant lesquelles les troupes pillent les campagnes, elles ne s'achèvent qu'avec l'Edit de Nantes en 1598.

5 *Ibidem*, tome 1, Paris, 2002, année 1562, § 236.

6 Les statues.

7 *Ibidem*, tome 2, Paris, 2002, année 1567, § 52 à 56.

Colombe, arrivent dans Gouaix et sa région qu'ils ravagent. Vers le 10 ou 12 décembre ils logent à leur tour dans Gouaix. Là ils mettent la main sur Jehan Dargent, le prêtre qui leur avait échappé en octobre, âgé de soixante-dix ans. En effet, alors qu'il cherche à passer inaperçu, un enfant l'appelle par habitude « *Messire Jehan* », ce sur quoi les Huguenots l'identifient comme prêtre. « *A ces paroles le bonhomme changea de couleur, il fut empoigné par les Huguenots, lié et conduit par les rues du dit Gouaix pour être opprobre et moquerie à toute la troupe. Et après l'avoir honteusement promené, moqué, battu et injurié, le ramenèrent au logis du maréchal où le pendirent et étranglèrent aux barreaux des fenêtres de la maison.*⁸ »

A quelque temps de là les Huguenots vont fuir devant l'armée du roi qui se monte à environ cinquante mille hommes, Gouaix et les villages de la région doivent cette fois accueillir et se répartir l'hébergement des troupes royales, ce qui se reproduira, notamment en 1570.

année 1575 : les troupes du duc de Guise passent par la région et logent chez l'habitant, « *chacun prenait des vivres chez son hôte et où il en trouvait. Le menu bétail comme brebis et mouton eut fort à souffrir. [...] Et non seulement cette fois, mais les paroisses de Gouaix, Hermé, Melz, Mériot, Léchelle, Bonsac et Voulton, en tout temps et saisons que les hommes d'armes couraient par les champs en étaient plus endommagées la moitié que toutes les autres.* »⁹

année 1576 : en février arrive la compagnie du frère de la reine. Les fourriers arrivent à Gouaix pour préparer le logement des troupes au moment où les habitants travaillent à leurs murailles, ces derniers, fatigués des exactions des hommes de guerre, refusent toute liste pour accueillir les soldats et chassent les envoyés avec des menaces. Ayant appris cela, deux jours plus tard la compagnie de M. de Vaudémont s'en va « *reconnaître la ville et cité de Gouaix, le 22e jour du dit mois, qu'ils prirent au dépourvu et y entrèrent, bien qu'il eût deux hommes de garde à la porte, ils avaient levé les poutres de leur pont,*¹⁰ *l'un d'eux avant de s'enfuir tira un coup d'arquebuse sans blesser personne. Le coup donné, les hommes d'armes entrèrent en foule pour remettre les poutres du pont et faire passer leurs chevaux [...] et de courir par les rues pour prendre et arrêter toute personne qu'ils trouvèrent à grands coups de bâtons* »... La troupe vole les biens que les habitants ont cachés dans des coffres à l'intérieur de l'église, mais elle respecte les objets religieux de valeur. « *Ils furent au lieu six jours et demi avant de partir [...] ils firent de grands outrages aux hommes et de grandes violences aux femmes et aux filles [...] Ils tinrent plusieurs hommes liés fort étroitement qui longtemps après s'en sont fort mal trouvés.* »¹¹

année 1577 : Gouaix et tous les villages de la région sont pillés par la troupe « *toutes ces paroisses furent contraintes d'abandonner leurs maisons et laisser les portes ouvertes.* »¹²

année 1578 : à la suite de gelées tardives dévastatrices et aussi pour essayer de mettre fin à la guerre civile en France, les villes et villages de la région décident d'organiser une grande procession : « *Pour laquelle ire de Dieu apaiser, sa grâce recouvrer et pour la nécessité qu'ils jugeaient avoir de la dite grâce de Dieu pour obtenir la paix en l'Eglise catholique au royaume de France entre le roi et les princes, et pour avoir de l'eau sur terre pour arroser et faire fructifier les biens [...] A cette fin partirent de Provins la paroisse Sainte-Croix, le jour de la fête de M. Saint Georges pour aller en procession et affliction en l'église de Chalautre-la-Grande, distante du dit Provins de trois grandes lieues. Comme firent aussi ceux de la ville de Nogent, des paroisses de Melz, Léchelle, Saint Nicolas, du Mériot, d'Hermé, de Gouaix, de Chalautre-la-Petite, Sourdun, Saint-Brice, Léchelle, Saint-Martin-Chennetron, Villegruis, Montpothier, Saint-Fergel, Les Vigneaux et Barbuise. C'était le 23e jour du mois d'avril, auquel jour il avait gelé assez rudement, sans*

8 *Ibidem*, tome 2, Paris, 2002, année 1567, § 164-165.

9 *Ibidem*, tome 3, Paris, 2005, année 1575, § 110.

10 Il s'agit des poutres du pont-levis

11 *Ibidem*, tome 3, Paris, 2005, année 1576, § 31 à 34.

12 *Ibidem*, tome 3, Paris, 2005, année 1577, § 65.

*dommage toutefois. Le peuple voyant la malice du temps et la sécheresse continuer, ne perdit courage, mais se fia à la bonté de Dieu. »*¹³

année 1579 : belles vendanges dans toute la région. « *L'abondance des vins fut si grande à Villenauxe-la-Grande, Beton, Fontaine-Denis, Barbonne, Montpothier et Chalautre-la-Grande qu'ils ne pouvaient trouver assez de tonneaux pour les loger [...] les vignes de Gouaix et de sa paroisse furent belles et amples [...] Le vin des vignobles de provins, Chalautre-la-Petite, Septveilles, Gouaix, Melz et Mériot se vendirent mieux que ceux du dit Villenauxe, pour l'opinion que le peuple eut qu'il se garderait mieux dans les caves. »*¹⁴

année 1580 : procès entre le seigneur de Gouaix M. du Thillet et les habitants du bourg auxquels il veut ôter l'usage traditionnel des bois et des pâturages. Le seigneur croit tenir ses sujets, car il leur a prêté 1200 livres, mais cela n'émeut pas les habitants qui préfèrent s'endetter pour les rendre et vont se pourvoir en justice. Des envoyés officiels viennent alors à Gouaix pour mesurer les lieux en cause : « *Les habitants s'y trouvèrent [...] avec lesquels se trouvèrent une grande troupe de filles et femmes de la paroisse. Lesquelles n'osant frapper le dit seigneur [...] passèrent leur colère à l'injurier d'injures atroces [...] . Le dit seigneur supporta fort impatiemment toutes ces injures, et s'il s'était vu le plus fort et si son conseil ne lui avait défendu de frapper, il ne serait pas resté sans coup donner. Ce que les habitants attendaient pour lui tomber dessus à grands coups s'il avait commencé. »* A la fin de l'année le jugement n'est pas encore rendu. Les habitants de Gouaix disent que l'usage des prés et des bois leur a été donnée « *par feu madame Sainte Colombe* », à charge pour chaque ménage de 5 deniers par an destinés à l'entretien de la lampe qui brûle devant le grand autel de l'église jour et nuit.¹⁵

Cette affaire rappelle à l'auteur celle du précédent seigneur de Gouaix, M. de Villepreu, qui voulut lui aussi réformer les usages et qui fut pourchassé par les jeunes gens de Gouaix, de 15 à 25 ans, tous habillés en femmes, à coups de pierres et de bâtons et auxquels il n'échappa qu'en s'enfermant dans son château de Flamboin. Et comme ils s'apprêtaient à mettre le feu à la porte, il leur parla « *par les fenêtres de son château et leur demanda miséricorde, leur promettant que jamais ne les troublerait, ce qu'il ne fit plus jamais. »*¹⁶

année 1581 : le bourg est pillé par des hommes de guerre. « *Une compagnie de 50 hommes de gens de pied, je ne sais sous qui ils cheminaient, gens bien en ordre, tous à pied et bien morionnés*¹⁷, au mois de juillet [...] allèrent surprendre la nouvelle citadelle de Gouaix où ils entrèrent sans grande résistance et s'y logèrent à leur aise après avoir tué un pauvre maçon limousin qui besognait sur les murailles. Personne d'autre que lui ne résista pour empêcher les gens de guerre d'entrer, ce qui fut l'occasion qu'ils le tuèrent. Ils furent au dit Gouaix 8 ou 9 jours entiers à manger de toutes leurs dents, à le piller et rançonner tout à leur aise. Ils pillèrent les biens et meubles de l'église, comme aussi les meilleurs des habitants. [...] Ils forcèrent et violèrent plusieurs filles et femmes et emportèrent de l'or et argent de rançon de chacun pour une somme incroyable, tel homme n'en réchappa pour 10 écus. » Les soldats pillards demeurent à Gouaix jusqu'à ce que le duc d'Anjou, frère du roi, arrive à Provins et les oblige à partir à la suite des plaintes reçues « *sans toutefois faire aucune punition des excès par eux commis à Gouaix. »*¹⁸

Plus tard dans l'année, à deux reprises, le bourg devra loger à nouveau des gens de guerre.¹⁹

Enfin cette même année va être arrêté à Flamboin un chef de bande qui se faisait appeler le Seigneur du Clou et qui s'était rendu coupable de mille exactions, entre autres vis-à-vis de la

13 *Ibidem*, tome 4, Paris, 2007, année 1578, § 103.

14 *Ibidem*, tome 4, Paris, 2007, année 1579, § 221 et 223.

15 *Ibidem*, tome 4, Paris, 2007, année 1580, § 65 à 72.

16 *Ibidem*, tome 4, Paris, 2007, année 1580, § 73.

17 Portant le morion, un casque de métal.

18 *Ibidem*, tome 4, Paris, 2007, année 1581, § 57.

19 *Ibidem*, tome 4, Paris, 2007, année 1581, § 67 et 98.

baronne de Broye²⁰, qui le rendait responsable de la mort de son mari et d'autres outrages, et qui va le poursuivre en justice. Il sera conduit à la prison de Provins, jugé, condamné, on va le « *pendre et étrangler à une potence à Provins devant la fontaine de Saint-Ayoul, un lundi, avant dernier jour du mois d'octobre de cette présente année et mettre en quartiers sur le champ, que [la baronne de Broye] fit porter par le bourreau au dit Broye et pendre aux portes du lieu. Et la tête demeura à Provins sur la potence où il fut mort et étranglé, attachée à un grand clou, où elle demeura fort longtemps.* »²¹

année 1582 : la peste ravage Provins et sa région, faisant de nombreuses victimes. Une femme de Gouaix va soigner des malades avec succès : « *Certains se mirent entre les mains et en la miséricorde d'une femme qui était native de la paroisse de Gouaix, qu'on appelait Marion Paulevé, et par un surnom qu'on lui avait donné : la Bicquetière. Elle les soigna comme elle l'entendait et en guérit quelques-uns. Elle avait depuis longtemps quelque expérience en cette maladie contagieuse pour avoir été en divers temps et plusieurs années dans les villes de Sens, Bray et Provins, où elle avait appris les remèdes. Elle s'entremettait de saigner les malades qui se rendaient chez elle, elle leur faisait des onguents qu'elle appliquait sur leurs plaies, qu'elle crevait avec des lancettes et canifs. Elle échappa à ce danger sans avoir aucun mal. Elle était pauvre de biens temporels. [...]* Les années précédentes elle avait secouru les malades de cette maladie dans la ville de Provins, comme aussi deux dames de la dite ville en cette présente année. Mais pour le mauvais traitement et paiement qu'elle en avait reçu, ne voulut plus secourir ceux qui furent malades en cette année au dit Provins. »²²

20 Broyes près de Sézanne.

21 *Ibidem*, tome 4, Paris, 2007, année 1581, 112-113.

22 *Ibidem*, tome 4, Paris, 2007, année 1582, 69.